

aides aux équipes nationales

**BILAN financier de l'équipe**

SAISON: \_\_\_\_\_

dépenses		recettes	
transport sur les lieux de championnat (location, frais de route)		subvention Conseil départemental de l'Aisne	€
hébergement sur les lieux de championnat	€	subvention Conseil Régional (ou quote-part)	€
restauration sur les lieux de championnat	€		€
frais d'engagement en national	€	CNDS	€
frais d'arbitrage liés à l'équipe	€	Etat	€
salaire(s) entraîneur(s) (ou quote-part)	€	subvention Communes / EPCI (ou quote-part)	€
salaire(s) staff préparateur physique, kinésithérapeute (ou quote-part)	€	aide comité	€
		aide ligue ou comité régional	€
		aide fédération	€
		sponsor privé (mécénat, partenariat, valorisation de don en nature)	€
		participation du club	€
<b>total =</b>	€	<b>total =</b>	€

**le bilan financier doit être équilibré en dépenses et en recettes**

*(les salaires et défraiement joueurs sont  
exclus, ainsi que tous achats matériels et  
frais de stages)*